



DOSSIER DE PRESSE

# L'AÉROPORT LA RÉUNION ROLAND GARROS

## PROGRESSE SUR LA VOIE DE LA DÉCARBONATION



- 
- 1** L'Aéroport La Réunion Roland Garros **accrédité ACA 4+** \_\_\_\_\_ **3**
  - 2** L'Aéroport La Réunion Roland Garros **maîtrise ses consommations** \_\_\_\_\_ **8**
  - 3** L'Aéroport La Réunion Roland Garros **mise sur les énergies renouvelables** \_\_\_\_\_ **10**
  - 4** L'Aéroport La Réunion Roland Garros **compense ses émissions à Madagascar et en Ouganda** \_\_\_\_\_ **12**
  - 5** La décarbonation, **un défi collectif pour l'aéroport et ses partenaires** \_\_\_\_\_ **13**



1



## L'AÉROPORT LA RÉUNION ROLAND GARROS ACCRÉDITÉ ACA 4+

La **Société Aéroportuaire**, concessionnaire de l'Aéroport La Réunion Roland Garros depuis 2011, s'est dotée d'un service Environnement dès 2012. La réduction de l'impact environnemental de la plate-forme fait partie de ses orientations stratégiques dès l'origine.

En s'engageant dans le programme **Airport Carbon Accreditation (ACA)**, l'aéroport a entrepris une démarche progressive et exigeante, pour atteindre des objectifs de plus en plus ambitieux.

En juin 2025, l'obtention du niveau 4+ de l'ACA marque non seulement la réussite d'une stratégie de décarbonation ambitieuse, mais aussi l'engagement d'une plateforme aéroportuaire à la hauteur des enjeux climatiques mondiaux.



## UNE PROGRESSION CONSTANTE VERS LA DÉCARBONATION

**2011**

**La Société Aéroportuaire devient concessionnaire de l'Aéroport La Réunion Roland Garros**



**2012**

**Création du service Environnement**

L'Aéroport La Réunion Roland Garros inscrit dès sa création la réduction de son impact environnemental parmi ses priorités stratégiques.

**2014**

**Certification ISO 14001 et ISO 50001**

L'Aéroport La Réunion Roland Garros a été le premier aéroport de France à être reconnu pour son système de management de l'énergie (ISO 50001)

**2018**



**Intégration au programme Airport Carbon Accreditation (ACA)**

L'Aéroport La Réunion Roland Garros rejoint le **programme ACA**, marquant son engagement officiel pour la gestion des émissions de carbone.

**2019**



**Obtention du niveau 2 de l'ACA**

L'aéroport obtient l'accréditation de **niveau 2** après avoir réalisé son bilan carbone et mis en place des procédures pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

**2020**



**Accession au niveau 3 de l'ACA**

L'aéroport atteint le **niveau 3** en impliquant ses partenaires (compagnies aériennes, prestataires de services, etc.) dans la gestion de l'empreinte carbone.

Les émissions générées par les activités de la Société Aéroportuaire et la consommation d'électricité à l'aéroport sont désormais prises en compte.

**2024**

**Objectif niveau 4+ de l'ACA**

Après consultation avec ses principales parties prenantes, l'aéroport décide de viser le **niveau 4+** de l'ACA, un objectif ambitieux pour continuer à réduire son empreinte carbone.

**JANV 2025**

**Activation du partenariat pour la réduction des émissions indirectes et du Comité Environnement Energie**

Ce partenariat implique **15 parties prenantes** représentant **90** des émissions liées aux activités externes à l'aéroport.

**JUIN 2025**



**Obtention du niveau 4+**

Après un audit réalisé en avril 2025, l'Aéroport La Réunion Roland Garros obtient la certification **ACA 4+** le 6 juin, marquant une nouvelle étape dans sa stratégie de décarbonation.

## NIVEAU 4+ ACA : UNE STRATÉGIE COLLABORATIVE ET DURABLE

En concertation avec les principales parties prenantes de l'aéroport, la décision a été prise en 2024 de viser le **niveau 4+** de la certification ACA.

Pour ce faire, une stratégie de gestion du carbone à long terme, visant à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, a été définie. Les émissions qui devront être réduites dans le cadre de cette stratégie sont celles des **scopes 1 et 2** (les émissions directes et les émissions indirectes liées à l'énergie) auxquelles s'ajoutent celles, beaucoup plus importantes, du **scope 3**. Le scope 3 regroupe d'autres catégories d'émissions indirectes (liées aux achats, aux déplacements, à la gestion des eaux et des déchets) dont la part essentielle est générée par **les avions**, depuis leur point de départ jusqu'à leur point d'arrivée ; elles sont comptées selon la méthode demi-croisière, **50% pour l'aéroport de départ, 50% pour l'aéroport d'arrivée**.

L'obtention de l'ACA 4+ a d'autre part nécessité la mise en œuvre d'un nouveau plan de partenariat entre la Société Aéroportuaire et ses parties prenantes, ces dernières s'engageant à réduire leurs propres émissions. Ce partenariat a été activé début 2025. Il implique à ce jour 15 des parties prenantes de l'aéroport, représentant **90% des émissions du scope 3**. Un Comité environnement et énergie se réunit chaque trimestre pour en mesurer l'avancement et faire émerger de nouvelles idées.

L'ACA 4+ distingue également les aéroports qui compensent leurs émissions résiduelles en achetant des crédits carbone : en l'occurrence, l'aéroport Roland Garros soutient deux projets à Madagascar et en Ouganda.

Après un audit externe réalisé fin avril, **la certification ACA 4+ a été décernée à l'aéroport Roland Garros le 6 juin 2025.**



Cette distinction marque un véritable tournant dans la stratégie de décarbonation de l'aéroport. **Avec cette certification, l'Aéroport La Réunion Roland Garros devient le sixième aéroport en France et le deuxième aéroport en Afrique à atteindre ce niveau**, après l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.





## QU'EST-CE QUE L'ACA (AIRPORT CARBON ACCREDITATION) ?

L'Airport Carbon Accreditation (ACA), ou Accréditation Carbone des Aéroports, est un **programme mondial de certification de gestion du carbone pour les aéroports**, porté par l'ACI (Airports Council International, conseil international des aéroports). Il évalue et reconnaît de manière indépendante les efforts des plateformes aéroportuaires pour gérer et réduire leurs émissions de carbone grâce à **sept niveaux de certification**.

Une certification ACA reconnaît l'atteinte d'une étape dans les démarches entreprises par les aéroports vers une gestion globale du carbone.

Le programme s'appuie sur des méthodologies reconnues internationalement et offre aux aéroports un cadre commun, avec des objectifs mesurables, des vérifications par des tiers indépendants, sous la supervision d'un conseil d'experts.

L'Accréditation Carbone des Aéroports vise à la **réduction de l'empreinte carbone** du secteur aéroportuaire, grâce à une **consommation énergétique réduite, au partage d'expertises et de connaissances**. Après des années de travail individuel pour gérer leur impact environnemental local, les aéroports **agissent désormais collectivement** afin de réduire de manière significative l'empreinte carbone de l'aviation au sol et de **s'aligner sur les objectifs climatiques mondiaux**.

Pour en savoir plus :  
[www.airportcarbonaccreditation.org](http://www.airportcarbonaccreditation.org)

## L'AIRPORT CARBON ACCREDITATION (ACA) EN CHIFFRES :

636  
aéroports

répartis dans  
97 pays

55%

Représentant près  
de 55% du trafic aérien  
mondial de passagers

## NIVEAUX DE CERTIFICATION ACA



airport  
carbon  
accredited  
LEVEL 1

Inventaire



airport  
carbon  
accredited  
LEVEL 2

Réduction



airport  
carbon  
accredited  
LEVEL 3

Optimisation



airport  
carbon  
accredited  
LEVEL 3+

Neutralité



airport  
carbon  
accredited  
LEVEL 4

Transformation



airport  
carbon  
accredited  
LEVEL 4+

Transition



airport  
carbon  
accredited  
LEVEL 5

Net Zero



# 2

## L'AÉROPORT LA RÉUNION ROLAND GARROS MAÎTRISE SES CONSOMMATIONS

La réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'Aéroport La Réunion Roland Garros passe en premier lieu par **la maîtrise de ses consommations d'électricité**, dont la part la plus importante est constituée par **la climatisation**. Différentes mesures ont été prises depuis 2014 pour réduire ce poste. Un choix volontariste a été fait pour garantir le confort thermique du hall public sans recourir à la climatisation, malgré une fréquentation croissante.

**La ventilation naturelle** a également été l'option retenue au moment de la conception de la nouvelle aérogare destinée aux arrivées inaugurée en 2024. Il s'agit aujourd'hui **du plus grand bâtiment aéroportuaire du monde tropical conçu selon les principes de l'architecture bioclimatique**.

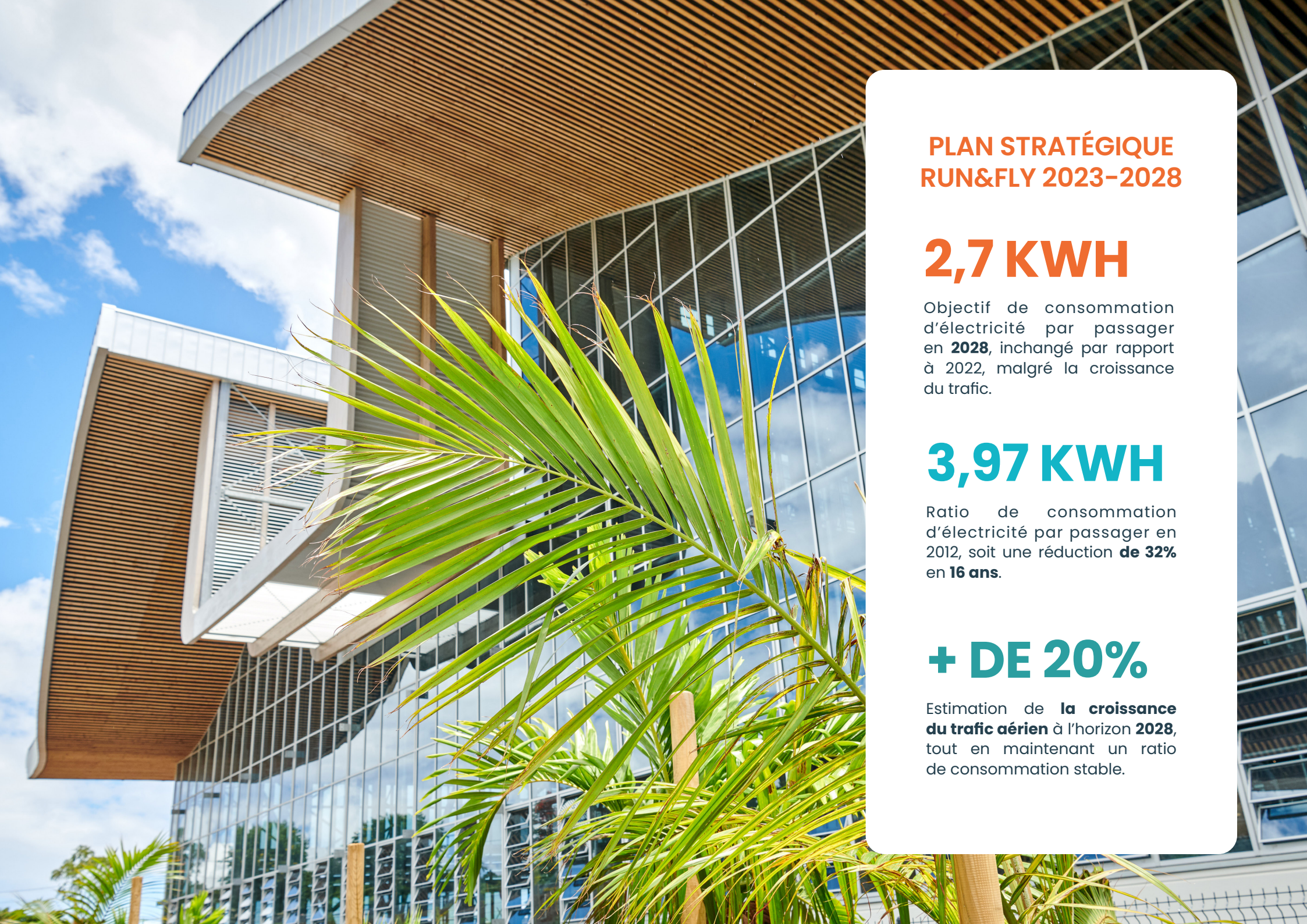
Les autres actions de la Société Aéroportuaire en matière de la Maîtrise de la Demande en Énergie ont porté sur **les éclairages** (relamping progressif avec des leds), **la rénovation des chambres froides de l'aérogare fret**, **la sensibilisation des collaborateurs** aux comportements économes en énergie...

Ces efforts se traduisent par une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre sur **le scope 2 du bilan carbone** (liées aux consommations d'électricité), malgré l'augmentation du nombre de passagers. Elle découle également des évolutions du mix énergétique réunionnais dont l'intensité

carbone s'est fortement réduite après la conversion à la biomasse des trois principales centrales thermiques de l'île.

Afin de guider ses actions dans les prochaines années, la Société Aéroportuaire s'est dotée d'un schéma directeur de la Maîtrise de la Demande en Énergie, basé sur **l'audit de performance énergétique de l'aéroport**. Ce dernier identifie les pistes de progrès permettant de maîtriser les consommations sans altérer la qualité des services offerts aux passagers. **22 actions réalisables** ont été identifiées, permettant une réduction supplémentaire de près de **20%** des consommations dans les prochaines années.





## PLAN STRATÉGIQUE RUN&FLY 2023-2028

# 2,7 KWH

Objectif de consommation d'électricité par passager en **2028**, inchangé par rapport à 2022, malgré la croissance du trafic.

# 3,97 KWH

Ratio de consommation d'électricité par passager en 2012, soit une réduction **de 32%** en **16 ans**.

# + DE 20%

Estimation de **la croissance du trafic aérien** à l'horizon **2028**, tout en maintenant un ratio de consommation stable.



# 3

## L'AÉROPORT LA RÉUNION ROLAND GARROS MISE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



La Société Aéroportuaire s'est précocement investie dans **un management durable de l'énergie**. En 2013-2014, elle faisait réaliser **le premier audit de sa performance énergétique**. L'Aéroport La Réunion Roland Garros devenait en 2014 le premier aéroport français certifié **Iso 50001** (norme européenne de management de l'énergie).

**En 2020**, l'Aéroport La Réunion Roland Garros mettait en service **une première centrale photovoltaïque**, d'une puissance de **500 kWc** (kilowatts/crête, production en conditions optimales) sur la toiture du hall public de l'aérogare passagers. Une deuxième centrale solaire de **1 250 kWc** entrainait en production **en 2021**, en ombrières, sur le parking public.

Les centrales photovoltaïques ont produit en 2024 environ **2,1 GWh** (gigawatts/heure) représentant **24 % d'émissions évitées** pour l'aéroport sur les scopes 1 et 2 de son bilan carbone. La production d'électricité solaire répond actuellement à près **de 30 % des besoins annuels** de la plateforme.

La construction d'une troisième centrale photovoltaïque, d'une puissance de **450 kWc**, est programmée sur la toiture de l'aérogare fret. Sa mise en service est prévue **en 2026**. Elle sera suivie par une quatrième centrale, d'une puissance de **750 kWc**, construite en ombrière sur un parking prochainement aménagé dans la partie ouest du domaine aéroportuaire. Sa mise en service est prévue **en 2028**.

Dès lors, **50% de la consommation d'énergie de l'aéroport** sera produite sur site grâce au soleil. Le développement de la production d'électricité photovoltaïque compensera l'augmentation de la consommation liée à une évolution réglementaire. A partir de 2026, l'Aéroport La Réunion Roland Garros devra en effet fournir aux aéronefs stationnant sur les parkings l'électricité nécessaire à l'alimentation des différents systèmes de bord pendant une escale. Cette énergie est actuellement produite par un APU (Auxiliary Power Unit).

## LES ÉTAPES CLÉS DE L'ENGAGEMENT PHOTOVOLTAÏQUE À L'AÉROPORT LA RÉUNION ROLAND GARROS

**2013  
2014**

● Premier audit énergétique + certification ISO 50001

**2020**

● Mise en service de la **première centrale photovoltaïque de 500 kWc** sur la toiture de l'aérogare.

**2021**

● Mise en service de la **deuxième centrale photovoltaïque de 1 250 kWc** en ombrières sur le parking.

**2024**

● **2,1 GWh** produits par les centrales solaires, couvrant **30 % des besoins** annuels de l'aéroport et évitant **24 % des émissions** sur les scopes 1 et 2.

**2026**

● Mise en service de la **troisième centrale photovoltaïque de 450 kWc** sur la toiture de l'aérogare fret.

**2028**

● Mise en service de la **quatrième centrale de 750 kWc** en ombrière sur un parking.



Objectif visé : 50 % de la consommation d'énergie de l'aéroport sera produite sur site.

# 4

## L'AÉROPORT LA RÉUNION ROLAND GARROS COMPENSE SES ÉMISSIONS À MADAGASCAR ET EN OUGANDA

Afin de progresser sur la voie de la décarbonation, un aéroport engagé dans le programme ACA a la possibilité de contribuer financièrement à **des opérations de séquestration ou d'évitement d'émissions de carbone**, dans un pays de son choix. Ces achats de crédit carbone compensent tout ou partie des émissions de l'aéroport.

De nombreuses opérations d'évitement et de séquestration se développent à travers le monde. Elles se financent en vendant des « *crédits carbone* », calculés sur la base des émissions de CO<sup>2</sup> évitées ou piégées.

Les aéroports n'ont pas l'obligation d'investir dans des crédits carbone. L'aéroport La Réunion Roland Garros a néanmoins fait le choix de compenser volontairement les **2 830 tonnes d'équivalent CO<sup>2</sup> de son dernier bilan carbone** (scope 1 & 2 uniquement). Désireux de soutenir des opérations au plus proche de La Réunion (en l'absence actuelle de projets réunionnais), l'aéroport a sélectionné deux projets, auxquels elle a acheté au total pour **51 647 euros de crédits carbone** :

› **le projet d'évitement Tsingo Cook**, à Madagascar (diffusion de foyers de cuisson optimisés, réduisant la consommation de bois des ménages et la pollution intérieure des habitations)

› **le projet de séquestration par reboisement** pérennisé dans le parc national de Kibale, en Ouganda.

A partir de 2026, l'Aéroport La Réunion Roland Garros financera uniquement des projets malgaches et accompagnera le développement de projets de séquestration à La Réunion.



## #DECARBONISATION Qu'est ce que l'évitement et la séquestration ?

L'évitement consiste à éviter d'émettre du CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère, en optimisant un procédé industriel, en modifiant une pratique ou en recourant aux énergies renouvelables.

La séquestration consiste à capter du carbone et à le stocker dans les « puits de carbone ». Il existe deux méthodes de séquestration :

› **la séquestration naturelle**, dans les puits de carbone que sont les forêts, les océans, les sols, les mangroves...

› **la séquestration technologique du CO<sup>2</sup> capturé avant qu'il ne se répande**, transporté puis stocké dans des formations géologiques adaptées.

# 5

## LA DÉCARBONATION, UN DÉFI COLLECTIF POUR L'AÉROPORT ET SES PARTENAIRES

L'essentiel des émissions de gaz à effet de serre générées par le transport aérien commercial provient des avions. En accédant à l'accréditation ACA 4+, l'Aéroport La Réunion Roland Garros doit intégrer à son bilan carbone, en plus des émissions qui ne sont pas sous son contrôle, celles correspondant à **la moitié des trajets des avions qui le desservent**. Au niveau 3 de l'ACA, seules étaient prises en compte les émissions pendant les phases d'atterrissage, de décollage et de roulage au sol des aéronefs. Le bilan carbone des émissions de l'Aéroport La Réunion Roland Garros est ainsi passé, instantanément, à **626 673 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>**, contre **64 416 teqCO<sub>2</sub> sous ACA 3**. Le chemin à parcourir pour se rapprocher de la neutralité carbone, objectif fixé à 2050 par l'aviation civile internationale, est donc considérable.

Pour avancer sur cette voie, la Société Aéroportuaire s'appuie sur les compétences de sa Direction Développement Durable, qui compte quatre collaborateurs, et sur plusieurs documents de programmation. Un des cinq volets de son **plan stratégique 2023-2028, Run&Fly**, est consacré à son engagement en matière de développement

durable. Il fixe notamment **les trois objectifs** de sa politique énergétique à l'horizon 2028 : **bilan carbone inférieur à 2 500 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>** pour les émissions générées directement par les activités de la Société Aéroportuaire (scope 1) et par la production d'électricité (scope 2) consommée à l'aéroport (2 830 en 2024), **un ratio d'énergie renouvelable d'au moins 50 %** (près de 30 % aujourd'hui) et **un ratio de consommation d'électricité par passager de 2,7 kWh**, sans augmentation par rapport au ratio actuel.

Le schéma directeur de la transition écologique de la Société Aéroportuaire liste pour sa part les dix grands thèmes sur lesquelles doivent porter ses actions à l'horizon 2040 : **énergie, déchets, eau, responsabilité sociétale, qualité de l'air, bruit, plan de mobilité, achats, biodiversité, risques naturels et changement climatique**. De nombreuses voies sont à explorer, de la climatisation à l'eau de mer profonde à la production d'hydrogène à partir d'électricité photovoltaïque, avec stockage sur site.



L'atteinte des objectifs de décarbonation est un défi collectif, qui mobilise la Société Aéroportuaire et ses partenaires de l'aéroport. Le plan de partenariat activé début 2025 regroupe d'ores et déjà 15 parties prenantes de la plateforme, engagées à des degrés divers. Parmi elles, se trouvent les quatre compagnies qui desservent La Réunion en long-courrier et qui totalisent **90%** des autres catégories d'émissions indirectes (liées aux achats, aux déplacements, à la gestion des eaux et des déchets).

Les transporteurs aériens joueront un rôle clé dans la décarbonation du secteur, en s'engageant à atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne pour l'incorporation progressive de SAF (Sustainable Aviation Fuel, carburant d'aviation durable, incluant les biocarburants et les carburants de synthèse) dans le kérosène.

L'Aéroport La Réunion Roland Garros se prépare pour sa part à **augmenter et diversifier sa capacité de stockage de carburants**, de manière à pouvoir distribuer du SAF aux compagnies aériennes dès 2030 et s'affirmer ainsi comme un acteur clé et innovant de la transition énergétique, en anticipant les enjeux de demain.



reunion.aeroport.fr |    



Découvrez notre  
labelisation ACA4+

